



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



# Le rôle du leadership des femmes et des parlements sensibles au genre dans la lutte contre les changements climatiques

Un évènement parlementaire organisé par l'Union interparlementaire et ONU Femmes à la 66e Session de la Commission de la condition de la femme en lien avec le thème prioritaire *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles dans le cadre des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques, à l'environnement et à la réduction des risques de catastrophe.*

**lundi 14 mars 2022, réunion en ligne**

## NOTE D'ORIENTATION SUR LE DROIT DE PAROLE

La Réunion parlementaire aura lieu le **14 mars 2022**. Compte tenu du format en ligne de la CCF/CSW de cette année, la réunion se tiendra en ligne sur la plateforme Interprefy.

Chaque réunion comprendra deux séances de discussions avec modérateur sur des sujets spécifiques. Les parlementaires seront invités à s'exprimer sur les questions suivantes :

- **Séance 1 : Le leadership des femmes et la participation politique à la lutte contre les changements climatiques**
  - *En quoi la participation politique des femmes contribue-t-elle à la réalisation des objectifs climatiques ?*
  - *En quoi la participation des femmes à la lutte contre les changements climatiques aide-t-elle à réaliser l'égalité des sexes ?*
  - *Quels sont les exemples d'initiatives où les femmes parlementaires jouent un rôle pilote dans l'action pour le climat ?*
  
- **Séance 2 : Partage de données d'expériences sur Les réformes juridiques et politiques au service d'une action climatique sensible au genre et les parlements verts**
  - *Comment les parlementaires peuvent-ils favoriser une action climatique sensible au genre ?*
  - *Quels sont les exemples de parlementaires qui contribuent à la mise en place d'une législation et de politiques relatives au climat sensibles au genre ?*
  - *Quels sont les exemples d'initiatives prises pour faire du parlement une institution « verte » ?*

L'ordre du jour provisoire ainsi que la note conceptuelle sont disponibles ici sur notre site Web : <https://www.ipu.org/fr/event/le-role-du-leadership-des-femmes-et-des-parlements-sensibles-au-genre-dans-la-lutte-contre-les-changements-climatiques#event-sub-page-documents/>.

Chaque séance sera ouverte par un modérateur, puis les intervenants feront de brèves présentations avant de laisser place à un débat modéré entre les participants.

**Seuls les parlementaires nationaux des pays reconnus par l'ONU ou Membres de l'UIP** sont autorisés à prendre la parole lors de la Réunion parlementaire.

**Les membres des assemblées parlementaires régionales et internationales ayant le statut de Membre associé de l'UIP** peuvent également prendre la parole lors de la Réunion parlementaire.

Les participants susmentionnés recevront un lien spécifique pour accéder à la réunion. Ce lien leur permettra de demander la parole durant les débats. Le lien sera envoyé aux adresses courriel indiquées sur le formulaire d'inscription disponible sur [ce lien](#).

Les parlementaires peuvent demander la parole pour faire une déclaration spontanée. La liste des orateurs ne sera pas annoncée à l'avance : ils seront invités à prendre la parole par le modérateur au cours de la réunion si le temps le permet.

Afin de faciliter des débats animés et interactifs, il ne sera pas possible de contribuer aux débats par le biais de déclarations vidéo préenregistrées.

Chaque intervention spontanée des participants **ne devra pas dépasser deux minutes (maximum)** dans l'une ou l'autre des deux séances des débats modérés énumérés ci-dessus.

Les membres des parlements nationaux et les membres des assemblées parlementaires régionales et internationales sont invités à faire part de leurs remarques via la fonction de messagerie instantanée de l'événement.

En outre, pour garantir le bon déroulement des débats, il est vivement recommandé aux participants de se familiariser avec le Guide Interprefy et la note sur les dispositions techniques, qui seront disponibles sur [la page Web de l'UIP](#).